

Paris, jeudi 4 février 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

19 PIMMS obtiennent la labellisation Points conseil budget (PCB) pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, et Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, annoncent la labellisation de 400 PCB fin 2020 dont 19 sont portés par des PIMMS.

Dans un contexte de crise sanitaire pouvant entraîner des pertes de revenus et des difficultés à faire face aux dépenses du quotidien, les Points conseil budget offrent aux personnes fragilisées un soutien essentiel pour prévenir et résoudre ces difficultés. Portés par différents types d'organismes (associations, centres communaux ou intercommunaux d'action sociale, centres sociaux, conseils départementaux...), ces lieux d'accueil offrent à toute personne qui le souhaite, notamment si elle se trouve en situation de fragilité financière, des conseils et des orientations de manière personnalisée, gratuite et confidentielle pour l'accompagner dans la gestion de son budget ou en cas de surendettement.

Une offre de services élargie pour les PIMMS labellisés

Les Points conseil budget (PCB) sont des structures d'accueil inconditionnel destinées à accompagner toute personne rencontrant des difficultés budgétaires et ayant besoin d'un accompagnement. Les objectifs des PCB sont de prévenir le surendettement et de favoriser l'éducation budgétaire.

Les PIMMS labellisés Points conseil budget sont en mesure de mettre en œuvre les actes métiers suivants :

- Accueil, information et orientation
- Diagnostic
- Accompagnement budgétaire
- Accompagnement à la procédure de surendettement, dans le cadre des commissions de surendettement des particuliers
- Possibilité d'intervention auprès des créanciers locaux

Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

400 PCB sont désormais déployés dans toute la France (150 en 2019 et 250 en 2020), dotés chacun de 15 000 euros par an pour remplir leurs missions, grâce au soutien de l'Etat de 6 millions d'euros.

Conscient de la nécessité de renforcer l'accompagnement des personnes les plus touchées par les effets de la crise sanitaire, le gouvernement s'est engagé à financer la labellisation de 100 nouvelles structures en 2021 pour

atteindre un objectif de 500 structures labellisées, ce qui permettra de renforcer le maillage territorial et de rendre ainsi accessibles leurs services, pour un plus grand nombre de ménages.

Liste des PIMMS labellisés Points conseil budget (février 2021) :

(les nouvelles labellisations sont surlignées en jaune et marquées d'un astérisque rouge *)

Région	Département	Nom du PIMMS labellisé France Services
Auvergne - Rhône-Alpes	Rhône	PIMMS Bourgogne du Sud - PIMMS Amplepuis*
Bourgogne-Franche-Comté	Saône et Loire	PIMMS Bourgogne du Sud - Chauffailles *
Bretagne	Finistère	PIMMS Brest *
Centre-Val de Loire	Loiret	PIMMS du Plateau de l'Agglomération montargoise *
Grand Est	Meurthe et Moselle	PIMMS Grand Longwy
Hauts-de-France	Pas de Calais	PIMMS Artois Gohelle - Lens
	Pas de Calais	PIMMS Artois Gohelle - Béthune
	Pas de Calais	PIMMS Artois Gohelle - PIMMS mobile
	Oise	PIMMS Bassin Creillois
Île-de-France	Hauts de Seine	PIMMS Antony
	Paris	PIMMS Paris - Paris Est (20 ^e)
	Paris	PIMMS Paris - Paris Nord Est (18 ^e) *
	Seine Saint Denis	PIMMS Sevran *
	Seine et Marne	PIMMS Melun
	Seine Saint Denis	PIMMS Noisy-le-Grand
	Yvelines	PIMMS Yvelines
Nouvelle-Aquitaine	Vienne	PIMMS Poitiers *
Occitanie	Aude	PIMMS du Narbonnais - Narbonne
	Gard	PIMMS Nîmes

A propos de l'Union nationale des PIMMS

Créée en 1998, l'Union nationale des PIMMS est propriétaire de la marque PIMMS liée par un contrat de franchise sociale. En 2019, les 68 PIMMS ont accompagné 1 784 739 démarches au sein de leur accueil et réalisé 1 252 766 actes de médiation sortante (dans les transports, à domicile, sur l'espace public). En janvier 2020, l'ensemble du réseau des PIMMS obtient la certification à la norme Afnor de la "médiation sociale" XP X60-600.

Contact presse

Alexandre Carlier

Chargé de mission communication et relations institutionnelles

Union nationale des PIMMS

06 78 61 38 26

alexandre.carlier@pimms.org